



LA VILLE DE NERAC RECRUTE

UN POLICIER MUNICIPAL

Agent de Police Municipale (h/f) cat C

Par voie statutaire dans le cadre d'emplois des agents de police municipale
(candidats inscrits sur liste d'aptitude acceptés)

Au sein d'un service de police pluri-communale (Nérac, Lavardac, Barbaste, environ 10 000 habitants), composé de cinq policiers municipaux.

Equipement : 2 VLS, 2 VTT, GPB, caméras piétons, radios, cinémomètre, PVe, logiciel pro

Armement : GAIL 75, GAIL 300, bâton télescopique, PIE

Missions :

- Mise en œuvre de la politique de sécurité et de prévention définie par la municipalité
- Application des pouvoirs de police du Maire (bon ordre, sécurité, tranquillité et salubrité publiques)
- Actions de surveillance générale et de prévention
- Contrôle du stationnement et de la circulation
- Lutte contre les nuisances sonores et les incivilités
- Contrôle de l'application des arrêtés du Maire
- Surveillance aux abords des établissements scolaires
- Sécurité lors des manifestations et cérémonies officielles
- Police funéraire
- Actions de proximité et de contact avec la population
- Astreinte par roulements

Profil :

- Discrétion, rigueur, disponibilité, esprit d'initiative
- Respect de la déontologie, du devoir de réserve et du secret professionnel
- Capacité d'écoute, de travail en équipe et de transversalité
- Capacité à rédiger les écrits administratifs et judiciaires
- Sens des responsabilités et du service public
- Maîtrise de l'outil informatique

Rémunération :

- Rémunération statutaire
- Indemnité spéciale de fonction + PFA

Date limite de dépôt des candidatures : 20/10/2024

Poste à pourvoir le 01/11/2024

Merci d'adresser vos candidatures (CV, lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

Par mail : direction-grh@ville-nerac.fr

Par courrier : Mairie de Nérac - Place du Général de Gaulle - BP 113 - 47600 NERAC